

Réf: Dossier N° 094015

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET SEKU7 » en abrégé « CAB SEKU7 »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot 97,
Ilot 1589

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET SEKU7 » en abrégé « CAB SEKU7 »

Objet :

- La Codification des biens meubles et immeubles,
- la sécurisation informatique des biens.
- la conception des données informatiques,
- La conception des affiches publicitaires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18, Lot 97, Ilot 1589

Dirigeant(s) : M SERY BAI THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02051 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15753/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

